

— Monsieur l'officier gestionnaire, vous allez vous procurer tout cela... Ces braves ne marchandent pas leur vie, j'entends qu'on ne marchande pas les soins.

— Mon général, dès demain je ferai la demande.

— Ta ta ta ! la demande ! Je connais vos paperasses ! Vous prendrez un camion et vous irez à X... acheter ça et ça. Et si on se plaint, vous direz que c'est Castelnau qui l'a commandé et qu'il le payera, s'il le faut. Après-demain, j'enverrai voir si c'est installé.

Et cela avec une autorité qui ne se discutait pas et qui tout de suite s'atténuait en délicatesse :

— Et où est passé votre petit aide-major, que je ne parte pas sans lui serrer la main ?

C'est tout l'homme ; il n'est pas le général, mais il est le chef.

On sait qu'il fut un des rares à deviner la longueur de la guerre et qu'il répondit à un prélat qui lui souhaitait, en août 1914, prompt retour :

— Ne souhaitez pas cela ! c'est trois mois ou trois ans : trois mois pour être vaincu, trois ans pour être vainqueur.

Et ses malheurs de père ont grandi encore sa figure.

On semble le tenir à l'écart, et cela le rend plus populaire et plus désiré. Mais il n'y a pas à craindre qu'il abuse de sa popularité ; c'est une conscience !

Connaissez-vous le mot émouvant qu'il répondit naguère à un journaliste qui lui demandait :

— Que ferez-vous, après la guerre ?

— Je pleurerai mes enfants.

LES LIVRES

YVES DE LA BRIÈRE. *Médiation pontificale et Relations avec le Vatican*. Paris (Pierre Téqui, 82 rue Bonaparte). Vol. in-12. Paris : 0 fr. 50. En vente à Québec, chez J.-P. Garneau, libraire.

Le chroniqueur de la revue bi-mensuelle *les Etudes* examine ici avec beaucoup de pénétration et de sérénité la note diplomatique par laquelle Benoît XV a offert aux belligérants sa médiation en vue de la paix générale. Pages instructives, richement documentées, fortement motivées, sur le vrai caractère du message pontifical et les règles de la Médiation diplomatique d'après les textes qui régissent aujourd'hui le droit international public. Comparaison saisissante de vérité entre le contenu de la note de Benoît XV et les projets avoués par l'un et l'autre groupe de belligérants : d'où il résulte que les propositions pontificales se rapprochent notablement, sur presque tous les points, de nos aspirations na-